

Sécurité routière : Notre pratique de la bicyclette sur piste

Au centre de sécurité routière de Thionville, on était cyclistes ou piétons. Chaque cycliste a reçu au départ 3 points. Il fallait respecter les panneaux sinon on perdait les points. S'il ne restait plus de points, on passait dans le groupe des piétons. Les piétons marchaient sur les trottoirs et traversaient sur les passages réservés.

Kiara.







